

AMPLIATIONS

Commissaire délégué	1
DEFE	1
DJA-Doc	1
Intéressée	1

PRÉSIDENCE**SECRETARIAT GÉNÉRAL**

N°1042-2012/ARR/DJA

du : 04/05/2012

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté n° 11269-2009/ARR/DJA du 8 octobre 2009 portant désignation des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs

Abrogé implicitement

***Nota :** Le statut « abrogé implicitement » résulte d'une interprétation des services de la province Sud. Bien que ce travail ait été accompli avec méthode et rigueur, permettant à l'utilisateur de s'en prévaloir avec confiance, une telle mention ne saurait donc juridiquement faire foi.*

**LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD
SÉNATEUR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu l'arrêté modifié n° 11269/ARR/DJA du 8 octobre 2009 portant désignation des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs ;

Vu le rapport n°823-2012/ARR du 27 avril 2012,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Au b) du point 2 « secteur du développement économique » de l'article 1 de l'arrêté du 8 octobre 2009 susvisé, madame Dominique DALY remplace madame Cynthia LIGEARD au conseil d'administration du groupement d'intérêt économique « Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud » (GIE NCTPS).

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le commissaire délégué de la République et notifié à l'intéressée.

